

# 7.3

Réglementation des bourses, des  
chambres de compensation, des OAR et  
d'autres entités réglementées

---

---

### 7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

#### 7.3.1 Consultation

##### **Bourse de Montréal Inc. – modification des règles de Bourse de Montréal Inc. relatives à l'introduction d'un marqueur à la saisie des ordres pour les opérations préarrangées**

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »), de modifications des règles de la Bourse relatives à l'introduction d'un marqueur à la saisie des ordres pour les opérations préarrangées.

(Les textes sont reproduits ci-après.)

##### **Commentaires**

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 6 juin 2022, à :

Me Philippe Lebel  
Secrétaire général et directeur général des affaires juridiques  
Autorité des marchés financiers  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Télécopieur : 514 864-63811  
Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

##### **Information complémentaire**

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Roland Geiling  
Analyste en produits dérivés  
Direction de l'encadrement des activités de négociation  
Téléphone : 514.395.0337, poste 4323  
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4323  
Télécopieur : 514.873.7455  
Courrier électronique : [roland.geiling@lautorite.qc.ca](mailto:roland.geiling@lautorite.qc.ca)

Pascal Bancheri  
Analyste expert aux OAR  
Direction de l'encadrement des activités de négociation  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514 395-0337, poste 4354  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4354  
Télécopieur : 514 873-7455  
Courrier électronique : [pascal.bancheri@lautorite.qc.ca](mailto:pascal.bancheri@lautorite.qc.ca)

##### **Bourse de Montréal Inc. – modification des règles de Bourse de Montréal Inc. concernant les limites de positions des contrats à terme sur indice étroit**

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »), de modifications aux règles de la Bourse afin de modifier les limites de positions visant les contrats à terme sur indice étroit et de permettre les limites de position définies en fonction de chaque produit.

(Les textes sont reproduits ci-après.)

### **Commentaires**

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 6 juin 2022, à :

Me Philippe Lebel  
Secrétaire général et directeur général des affaires juridiques  
Autorité des marchés financiers  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Télécopieur : 514 864-63811  
Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

### **Information complémentaire**

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Roland Geiling  
Analyste en produits dérivés  
Direction de l'encadrement des activités de négociation  
Téléphone : 514.395.0337, poste 4323  
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4323  
Télécopieur : 514.873.7455  
Courrier électronique : [roland.geiling@lautorite.qc.ca](mailto:roland.geiling@lautorite.qc.ca)

Pascal Bancheri  
Analyste expert aux OAR  
Direction de l'encadrement des activités de négociation  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514 395-0337, poste 4354  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4354  
Télécopieur : 514 873-7455  
Courrier électronique : [pascal.bancheri@lautorite.qc.ca](mailto:pascal.bancheri@lautorite.qc.ca)

### **Bourse de Montréal Inc. – modification des règles de Bourse de Montréal Inc. visant la mise en place d'exigences en matière de signalement d'incidents de cybersécurité**

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »), de modifications aux règles de la Bourse afin de mettre en place des exigences en matière de signalement d'incidents de cybersécurité s'appliquant à tous les participants agréés canadiens et étrangers.  
(Les textes sont reproduits ci-après.)

### **Commentaires**

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 6 juin 2022, à :

Me Philippe Lebel  
Secrétaire général et directeur général des affaires juridiques  
Autorité des marchés financiers  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Télécopieur : 514 864-63811  
Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

### **Information complémentaire**

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Roland Geiling  
Analyste en produits dérivés  
Direction de l'encadrement des activités de négociation  
Téléphone : 514.395.0337, poste 4323  
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4323  
Télécopieur : 514.873.7455  
Courrier électronique : [roland.geiling@lautorite.qc.ca](mailto:roland.geiling@lautorite.qc.ca)

Herman Tan  
Analyste expert en structures de marché – TI  
Direction de l'encadrement des activités de compensation  
Téléphone : 514.395.0337, poste 4349  
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4349  
Télécopieur : 514.873.7455  
Courrier électronique : [Herman.Tan@lautorite.qc.ca](mailto:Herman.Tan@lautorite.qc.ca)

Armand Kamban Djolla  
Analyste en structures de marché – TI  
Direction de l'encadrement des activités de compensation  
Téléphone : 514.395.0337, poste 4363  
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4363  
Télécopieur : 514.873.7455  
Courrier électronique : [Armand.Djolla@lautorite.qc.ca](mailto:Armand.Djolla@lautorite.qc.ca)

### **7.3.2 Publication**

Aucune information